



# POLITIQUE QUALITÉ APAJH

## AXE 1 : ACCOMPAGNEMENT, PARCOURS DE VIE, BIEN-TRAITANCE, ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE S'ADAPTER, SE TRANSFORMER, INNOVER

- ➔ S'engager résolument dans le déploiement des 10 engagements pour une réponse accompagnée pour tous
- ➔ Faire évoluer nos modalités d'accompagnement
- ➔ Garantir la bien-traitance

## AXE 2 : ENGAGEMENT MANAGÉRIAL : UN MANAGEMENT FONDÉ SUR NOS VALEURS

- ➔ Cultiver, consolider et déployer la culture d'entreprise
- ➔ Promouvoir un dialogue social pertinent
- ➔ Se donner les moyens d'évoluer et d'être attractif en matière d'emploi
- ➔ Garantir la sécurité des personnes accompagnées, des salariés et des biens

## AXE 3 : RIGUEUR ET OPTIMISATION DES RESSOURCES : CULTURE ET EFFICIENCE

- ➔ Développer la contractualisation sur l'ensemble des territoires (CPOM)
- ➔ Assurer une gestion efficiente et transparente
- ➔ Poursuivre la politique d'optimisation des achats et de gestion patrimoniale
- ➔ Respecter le déploiement du schéma directeur du système d'information

## AXE 4 : INSCRIPTION DE LA STRUCTURE DANS SON ENVIRONNEMENT ET SON BASSIN DE VIE

- ➔ Développer un maillage fort de services et de partenariats
- ➔ Décliner sur les territoires les objectifs nationaux via une démarche qualité comprise et appliquée par tous
- ➔ Faire connaître et reconnaître l'APAJH sur l'ensemble des territoires
- ➔ Garantir la satisfaction de nos clients commerciaux, pour les ESAT et les EA

La Fédération est à l'avant-garde sur les aspects d'évolution de l'offre médico-sociale pour améliorer l'accès aux droits dans leur plénitude des personnes en situation de handicap. C'est grâce à vous, à l'effort collectif, que nous construisons les solutions d'accompagnement de demain.

Vous pouvez compter sur mon entier engagement pour continuer à créer, consolider nos activités et les développer, promouvoir les solutions d'accompagnement les plus pertinentes et les plus innovantes pour les personnes en situation de handicap et leurs aidants.

L'amélioration continue est un élément majeur de la gestion des structures : elle est garante de la qualité de l'accompagnement. Le nouveau dispositif d'évaluation de la HAS renforce ce constat et répond à 3 enjeux :

- Permettre à la personne accompagnée d'être actrice de son parcours ;
- Renforcer la dynamique qualité au sein des structures ;
- Promouvoir une démarche porteuse de sens pour les professionnels

Pour ce faire, ce dispositif novateur s'appuie sur un référentiel national commun à tous les ESSMS, centré sur la personne en situation de handicap et dans le respect de ses droits.

Consciente de cette évolution essentielle, la Fédération se fixe des objectifs autour de 4 axes stratégiques :

- Accompagnement, parcours de vie, bien-traitance, accessibilité universelle
- Engagement managérial
- Rigueur et optimisation des ressources
- Inscription des structures dans leur environnement et leur bassin de vie

Dans ce contexte, les membres du comité de direction sont chargés de mener à bien cette démarche, en s'appuyant sur les responsables QSE, afin de :

- Déployer et faire vivre le système de management de la qualité permettant l'amélioration continue de nos pratiques
- Respecter les exigences légales, réglementaires applicables à notre secteur
- Respecter les décisions et orientations politiques prises par le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale de la Fédération
- Communiquer cette politique à l'ensemble du personnel et l'ensemble des parties intéressées et de s'assurer qu'elle soit connue et comprise de tous

Je compte sur l'engagement de tous pour faire vivre cette démarche et atteindre nos objectifs.

Paris, le 14 novembre 2023  
**Jean-Christian SOVRANO**

Directeur Général de la Fédération APAJH